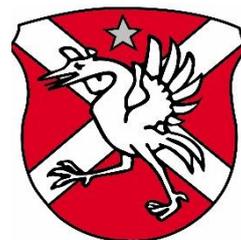


**COMMUNE DE
GRANDVILLARD**



Bulletin d'information

numéro 84 – avril 2019



Les Baudes, au pied du Vanil-Noir

Table des matières

1. **Le mot du syndic**
2. **Bureau communal**
3. **Convocation à l'assemblée communale**
4. **Comptes 2018**
5. **Demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée**
6. **Le coin des sociétés locales et des manifestations**
 - Fête nationale au Pic Vert
 - Echo du Vanil-Noir
 - Concert annuel du chœur d'enfants "Les Zygomatiques"
 - Le Marché des Artisans
 - Journée récréative pour les aînés
 - Ski-Club Grandvillard
 - Société de tir Bas-Intyamon - Tirs obligatoires
 - Open-Bike Haute Gruyère
 - Le Carnaval des Enfants
7. **Police du feu**
 - Inauguration du tonne-pompe et 3èmes Joutes inter-pompiers
 - Annonces de feu
8. **Réfection des sentiers pédestres**
9. **Gestion des déchets**
10. **Energie - Vraiment durable notre alimentation?**
11. **Conférence "Rénover votre bâtiment"**
12. **En forêt, le respect s'impose**
13. **Stages AGRIVIVA 2019**
14. **Concept communal en faveur des seniors**
15. **Croix-Rouge fribourgeoise**
16. **Ligues de santé du canton de Fribourg - 20 ans**
17. **Association "Les plus beaux villages de Suisse"**
18. **Transports publics**
19. **Annonce de fermeture de route**





1. Le mot du syndic

Chères Grandvillardines, Chers Grandvillardins,

A l'heure d'écrire ce "mot", cela fera 10 ans que, après 2 mois de travaux et de fermeture au trafic, notre pont de pierres - trait d'union entre notre village et la vallée - a subi une cure de jouvence complète.

Depuis, beaucoup d'eau y a coulé. Chaque année, de nouveaux projets sont réalisés avec l'accord de l'assemblée communale.

Voici les projets qui vont être réalisés ou qui vont prendre forme cette année:

- Réfection de la route de la Ria + autres tronçons: travaux planifiés ce printemps
- Réfection du pont vers l'école: fin des travaux prévue pour cet été
- Livraison d'un camion tonne-pompe pour les corps de sapeurs-pompiers: fête d'inauguration le vendredi 14 juin 2019 à Grandvillard
- Ecole, nouvelle cour de récréation: fin des travaux prévue pour fin août
- Fusion des cercles scolaires de l'Intyamon: les études en cours tendent à un regroupement des 2 cercles pour la rentrée scolaire 2020
- Allée du cimetière: réalisation des travaux imminente
- Optimisation de notre déchetterie: en projet
- Plan de mobilité et optimisation des possibilités de parcage: en projet
- Sécurité routière – vers une zone 30: en projet
- Pisciculture: après la promesse de vente du terrain accordée par la dernière assemblée communale, l'avancement du projet va bon train
- Chalet des Tservettes: rénovation du toit côté amont: printemps 2020

Le Service des constructions et de l'aménagement est en train de consulter la 2ème enquête complémentaire de notre plan d'aménagement local. Un retour nous a été annoncé par le Directeur, Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert, pour la fin juin 2019.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'organisation des transports scolaires est assurée par les Transports publics fribourgeois. Après un certain temps d'adaptation, ce nouveau mode donne satisfaction.

L'esprit villageois est bien présent chez nous, ceci grâce à nos sociétés locales qui ne cessent d'animer et de divertir la population. Participez aux prochains grands rendez-vous que sont les concerts, la chasse aux œufs, la fête du 1er mai, le marché des artisans, etc. Le vaste programme de l'Intersociété est consultable sur le site Internet communal que je vous invite à visiter régulièrement. Les mercredis après-midi "cartes" durant l'arrière-saison sont bien fréquentés et font le bonheur des participants. Un merci spécial à son organisateur. Tout prochainement, vous recevrez, par le biais d'un envoi "tous ménages", une brochure dans laquelle les sociétés et les groupements se présentent à vous. Faites-y bon accueil. Vous y constaterez que le vivre-ensemble à Grandvillard est bien authentique.

Le Conseil communal, son administration et ses services éditaires mettent tout en œuvre pour offrir le meilleur cadre de vie possible aux habitants. Nous nous engageons pour vous ! Aussi, nous espérons pouvoir compter sur votre confiance.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture, un printemps fleuri et un été radieux.

Daniel Raboud, syndic

2. Bureau communal

Heures d'ouverture

Mardi: 08h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00
Jeudi: 14h00 - 17h00
Vendredi: 08h30 - 11h30

Ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

Contacts

Secrétariat: +41 26 928 11 50
Contrôle des habitants/AVS: +41 26 928 20 51
Caisse: +41 26 928 20 50
Fax: +41 26 928 11 57
Courriel: administration@grandvillard.ch



Fermetures annuelles du Bureau communal

Vacances de Pâques: du vendredi 19 avril au lundi 29 avril 2019 inclus
Pont de l'Ascension: du jeudi 30 mai au lundi 3 juin 2019 inclus
Pont de la Fête-Dieu: du jeudi 20 juin au lundi 24 juin 2019 inclus
Vacances d'été: du vendredi 26 juillet au lundi 12 août 2019 inclus
Vacances de Noël: du lundi 23 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020 inclus

Pour l'établissement des **cartes d'identité** et des **attestations de sortie du territoire suisse des enfants mineurs**, nous vous recommandons **d'anticiper** vos demandes au Bureau communal.

Pour les passeports et les cartes d'identité, vous avez également la possibilité de vous présenter au **Service de la population et des migrants**, à 1763 Granges-Paccot, Route d'Englisberg 11.



3. Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Grandvillard sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu le:

**mercredi 8 mai 2019, à 20h00
à la Salle communale de Grandvillard**

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 5 décembre 2018 (il ne sera pas lu; il peut être consulté au Bureau communal et sur le site internet www.grandvillard.ch)
2. Comptes 2018 (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés au Bureau communal)
 - 2.1. Compte de fonctionnement
 - a) rapport de l'organe de révision
 - b) préavis de la commission financière
 - c) approbation
 - 2.2. Compte des investissements
 - a) rapport de l'organe de révision
 - b) préavis de la commission financière
 - c) approbation
3. Désignation de l'organe de révision
4. Adoption du Règlement relatif à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires (il ne sera pas lu; il peut être consulté au Bureau communal et sur le site internet www.grandvillard.ch)
5. Adoption du Règlement sur la détention et l'imposition des chiens (il ne sera pas lu; il peut être consulté au Bureau communal et sur le site internet www.grandvillard.ch)
6. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

4. Comptes 2018

En application des articles 10 lit. b) et 95 de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes ainsi que des articles 55 et 56 du règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de ladite loi, les comptes 2018 ont été contrôlés par l'organe de révision et présentés à la commission financière. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée communale du mercredi 8 mai 2019.

Vous trouverez, ci-après, un résumé du bilan et des comptes précités.

Commune de Grandvillard		2018		Date 25.03.2019 /Page 1
		Solde au 31.12.2017	M o u v e m e n t s Augmentation Diminution	Solde au 31.12.2018
1	Actif	6'395'782.77	993'309.12	5'402'473.65
10	Disponibilités	1'392'598.77	498'948.18	893'650.59
11	Avoirs	1'245'518.10	109'864.00	1'135'654.10
12	Placements	689'438.95	224'589.55	464'849.40
13	Transitoire	284'158.40	108'123.59	176'034.81
14	Investissements	2'554'061.55	42'783.80	2'511'277.75
15	Prêts et participations permanentes	230'007.00	9'000.00	221'007.00
2	Passif	6'395'782.77	933'951.85	5'461'830.92
20	Engagements courants	359'435.40	93'345.15	266'090.25
22	Dettes à moyen et long terme	3'548'484.00	374'047.00	3'174'437.00
25	Passifs transitoires	653'731.30	500'224.30	153'507.00
28	Réserves	852'318.10	33'664.60	885'982.70
29	Fortune nette	981'813.97		981'813.97
	Ensemble des actifs	6'395'782.77	993'309.12	5'402'473.65
	Ensemble des passifs	6'395'782.77	933'951.85	5'461'830.92
	Excédent des passifs			59'357.27



Commune de Grandvillard

COMPTES 2018

Date 25.03.2019 /Page 1

Comptes de fonctionnement (par dicastères)	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION	608'926.24	249'979.96	603'720	230'310	601'448.85	239'055.75
1 ORDRE PUBLIC	52'054.40	62'055.35	62'853	59'000	62'290.75	60'097.80
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'312'524.25	370'116.80	1'313'145	365'360	1'180'476.55	328'504.35
3 CULTURE ET LOISIRS	123'619.55	332.70	123'828	200	124'796.90	232.70
4 SANTE	258'258.60	7'115.95	256'533	6'000	244'132.10	2'691.00
5 AFFAIRES SOCIALES	437'093.75	0.00	422'960	0	449'515.05	0.00
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	224'417.85	58'454.35	258'174	55'000	258'595.05	56'688.15
7 PROTECTION + AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	450'073.25	353'181.25	432'691	341'957	432'946.35	364'658.30
8 ECONOMIE	768'978.00	759'644.92	618'988	614'400	652'772.50	665'919.40
9 FINANCES ET IMPOTS	595'269.76	2'910'977.10	551'563	2'976'717	1'346'145.05	3'645'979.50
Total des charges	4'831'215.65		4'644'455		5'353'119.15	
Total des revenus		4'771'858.38		4'648'944		5'363'826.95
Excédent de charges		59'357.27				
Excédent de revenus			4'489		10'707.80	

INVESTISSEMENTS 2018

Compte	Libellé	Dépense adoptée par l'assemblée communale du	Budget 2018	Crédit voté	Charges 2018	Produits 2018	Coût final des investissements	Total intermédiaire des investissements en cours
140	Police du feu							
140.506.01	Achat de véhicules et de motopompes	29.11.2017	82'800.00	82'800.00	-		-	
620	Routes communales et génie civil							
620.501.11	Réfection partielle Route d'Estavannens	29.11.2017	170'000.00	170'000.00	171'615.50		171'615.50	
620.501.12	Réfection Route de la Ria	29.11.2017	27'000.00	27'000.00	3'500.00			3'500.00
620.631.00	Participation de tiers					12'500.00	-12'500.00	
700	Approvisionnement en eau							
700.610.00	Taxe des raccordements					4'800.00		
710	Protection des eaux							
710.610.00	Taxes de raccordement					24'801.00		

750	Correction des eaux et endiguements								
750.501.04	Intempéries	02.05.2018	0.00	110'123.40	110'123.40			36'340.70	
750.660.00	Subventions fédérales			-38'543.20				38'543.20	
750.661.00	Subventions cantonales			-35'239.50				35'239.50	
760	Lutte contre la pollution de l'environn.								
760.500.00	Investigation des sites pollués	03.12.2014		26'000.00					30'490.60
945	Divers – autres immeubles								
945.501.00	Aménagement zone à bâtir Saudillet	15.04.2015 + 29.11.2017	516'000.00	516'000.00	19'226.40				639'181.40
	Totaux				304'465.30			115'883.70	
	Excédent de charges							188'581.60	

Les pages précédentes contiennent un résumé du bilan, les totaux des comptes de fonctionnement comparés au budget et aux comptes 2018 ainsi que les investissements. Toutefois, nous tenons à vous donner quelques explications complémentaires.

Résultat du compte d'investissement

Total des charges : CHF 304'465.30

Total des revenus : CHF 115'833.70

Excédents de charges : CHF 188'581.60

Compte de fonctionnement

Administration

L'excédent de charges de ce chapitre est inférieur au budget. Il s'explique par des revenus supplémentaires et des imputations internes de charges sociales supérieures au budget.

Ordre public

Ce chapitre présente un excédent de revenus par rapport au budget. Cette différence s'explique par des charges moins élevées que budgétisées dans le chapitre de la police du feu. En effet, les deux véhicules pompiers devaient être livrés en 2018 mais ne le seront qu'en 2019.

Enseignement et formation

De manière générale, les coûts de l'enseignement et de la formation sont moins élevés que budgétisés. Cependant, les charges du cercle scolaire sont supérieures au budget en raison de la suppression de l'écolage pour les 1-8^h, les frais de surveillance des élèves en-dehors des heures d'école et la location d'un bus de remplacement. De plus, les demandes de subside de formation ont été plus importantes que prévu.

Culture et loisirs

Ce chapitre est conforme au budget. Il faut relever la baisse de participation aux dépenses du conservatoire et une augmentation des dépenses pour l'entretien des parcs et du village.

Santé et affaires sociales

Pour ces deux chapitres, l'excédent de charges est légèrement supérieur au budget. Il s'explique par des charges liées plus importantes et des charges imprévues. La majorité des montants découle des budgets cantonaux et régionaux.

Transports et communications

L'excédent de charges est nettement inférieur au budget. Les faibles quantités de neige des premiers mois de 2018 ont eu un impact direct sur le traitement du personnel et la location des machines de déneigement.

Protection et aménagement de l'environnement

Ce chapitre présente un excédent de charges supérieur au budget. Les infrastructures d'approvisionnement en eau ont nécessité de nombreuses interventions. D'autre part, des travaux supplémentaires ont été réalisés au cimetière. Aussi, les honoraires des urbanistes liés à la révision du PAL sont nettement supérieurs au budget.

Économie

Ce chapitre fait apparaître un excédent de charges supérieur au budget. En effet, les tempêtes des 4 et 15 janvier 2018, les intempéries du 3 juin 2018 et une explosion de bostryches ont mobilisé durant de nombreuses heures les employés de la commune. De plus, un forfait d'entretien des installations de la CREG

a été signé dans le courant 2018, ce montant n'était pas prévu dans le budget. Cependant, dans le cadre d'un projet sylvicole sur les communes de Bas-Intyamont et de Grandvillard, des subventions nous ont été octroyées, d'où un léger excédent de revenus dans le chapitre des forêts communales.

Finances et impôts

Le total des impôts perçus en 2018 s'élève à CHF 2'237'535.55, soit une diminution de CHF 151'464.45 par rapport au budget. Pour 2018, le budget a été établi sur la base des informations transmises par le service des contributions. Étant donné que les recettes fiscales ont été supérieures aux budgets durant les trois derniers exercices comptables, le conseil communal s'est fié aux informations et prévisions reçues. Cependant, en 2015, année de référence pour l'établissement du budget 2018, les rentrées fiscales ont été supérieures à la moyenne. Ceci explique la diminution de recettes.

Les amortissements obligatoires représentent un montant de CHF 215'527.00. Une réserve de CHF 33'664.60 a été constituée pour le chapitre "Protection des eaux".

Dans ce chapitre, il faut également relever les dépenses supplémentaires pour des travaux réalisés sur les chalets et les alpages, ainsi que les dégâts importants sur plusieurs alpages communaux engendrés par les intempéries du 3 juin 2018.

Pour terminer, les frais d'entretien et de rénovation du bâtiment " façade touristique " sont supérieurs au budget.

Résultat du compte de fonctionnement

Total des charges : CHF 4'831'215.65

Total des revenus : CHF 4'771'858.38

Excédents de charges : CHF 59'327.27

Antoine Castella, conseiller communal



5. Demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée



Les mises à l'enquête des demandes de permis de construire selon la **procédure simplifiée** seront dorénavant publiées dans la **Feuille Officielle**, comme cela est déjà le cas pour les objets soumis à la procédure ordinaire. Les frais seront à charge du requérant.

La Feuille Officielle est consultable au Bureau communal.

Les mises à l'enquête seront affichées au pilier public et publiées sur le site internet (rubrique "actualités"), comme c'est déjà le cas actuellement.

6. Le coin des sociétés locales et des manifestations



**Et si cette année,
on faisait la fête ensemble?**

La Jeunesse de Grandvillard s'allie avec le restaurant Le Pic Vert pour célébrer la Fête nationale.



RDV le mercredi 31 juillet dès 18h sur le parking du restaurant Le Pic Vert pour le début des festivités



Petite restauration, musique, feu de joie, allocution du syndic, etc...



La société de musique l'Echo du Vanil-Noir a le plaisir de vous annoncer ses prochaines manifestations:

Le **samedi 1^{er} juin 2019**, nous organiserons notre désormais traditionnelle **Rencontre de véhicules anciens**.



Nous participerons également à la **36^{ème} Fête des musiques gruériennes** qui aura lieu du 16 au 19 mai 2019 à Rossinière. Notre société se produira devant le jury en salle le **samedi 18 mai 2019 à 9h50** et lors du concours de marche le **dimanche 19 mai 2019 à 11h10**. Venez nombreux nous soutenir!

Pour tous renseignements:
Marion Borcard, présidente
079 531 44 62
echoduvanilnoir@gmail.com



**CONCERT ANNUEL DU
CHOEUR D'ENFANTS
« LES ZYGOMATIQUES »**

vendredi 14 juin 2019

Direction : Sophie Gapany

ENTREE LIBRE



Journée récréative pour les aînés



Comme annoncé lors du repas du mois de janvier, la journée récréative pour les aînés aura lieu le :

mercredi 24 juillet 2019

En temps utile, les personnes concernées par cette sortie recevront un courrier, mais n'oubliez pas de réserver la date dès maintenant.

Suzanne Cosandey,
conseillère communale



Groupe E Tour 2019 – 5e étape à Grandvillard

Chères Villageoises,
Chers Villageois,

Le Groupe E Tour est une compétition de course à pied et de nordic walking composée de 5 étapes, dans différentes régions du canton de Fribourg. Ces étapes se déroulent chaque mercredi soir dès le 14 août et jusqu'au 11 septembre 2019.

Comme en 2016 et 2017, le Ski-Club Grandvillard a une nouvelle fois la chance d'organiser la dernière manche du Groupe E Tour 2019, synonyme de finale. Celle-ci se déroulera sur la place du camp militaire (infrastructures de l'Open Bike) au bas du village le

mercredi 11 septembre 2019

Outre la course principale, une version nordic walking et un parcours pour les enfants sont également au programme. Vous trouverez toutes les informations sur www.sportplus.ch/groupe-e-tour/.

Nous nous réjouissons d'accueillir cette 5^e étape du Groupe E Tour 2019 à Grandvillard !

SKI-CLUB GRANDVILLARD
Le Comité





Tirs obligatoires 2019

Stand de tir de Grandvillard

Nous informons les militaires astreints au service, dès l'école de recrue et jusqu'à la classe d'âge 1984, des villages d'Enney, d'Estavannens, de Grandvillard et de Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé sur la commune de Grandvillard:

le samedi 13 avril 2019 – de 13h30 à 16h30

le samedi 15 juin 2019 – de 13h30 à 16h30

Attention: Fermeture du bureau (pour la remise des feuilles) **30 minutes avant la fin des tirs.**

Chaque tireur se munira de **ses livrets de performances et de service, de ses PAMIR, d'une pièce d'identité, de son arme avec trousse de nettoyage ainsi que des adresses autocollantes reçues par la poste.**

Remarques: Les militaires licenciés de l'armée en 2019 ne sont pas astreints au tir cette année-là.

Licenciements en 2019: sdt et sof 1985, ainsi que 1986 à 1989 qui ont rempli leurs obligations militaires. Ceux qui accomplissent leurs obligations durant le deuxième semestre ne seront libérés que l'année suivante, ils sont donc astreints au tir 2019.

Le militaire qui désire garder son arme doit effectuer au moins deux programmes fédéraux (tirs obligatoires ou tir en campagne) durant les trois dernières années. Ils doivent être inscrits dans le livret de performances.

Le Tir en campagne 2019 aura lieu à La Roche les 18, 24, 25 et 26 mai 2019

Venez nombreux!

Les entraînements sont possibles au Stand de tir de Grandvillard le jeudi et le samedi de la semaine précédente.

Ludovic Seydoux



L'OPEN BIKE, quel avenir?

Chers habitants de Grandvillard,

Les 13 et 14 septembre prochains, notre manifestation fêtera ses 30 ans d'existence et le comité d'organisation travaille actuellement d'arrache-pied afin de mettre en place cette édition anniversaire.

Toutefois, il nous semble important de relever une certaine inquiétude concernant l'avenir de cette fête du VTT. A l'heure où notre société vit la disparition de plusieurs manifestations et sociétés emblématiques, l'Open Bike souffre, elle aussi, et se bat afin de rester à flot. Les coureurs et le public répondent encore présents, néanmoins notre manifestation doit trouver un nouveau souffle tout en essayant de faire baisser ses charges. Dans cette optique, le comité d'organisation ainsi que les sociétés villageoises se sont rassemblés afin d'élaborer une réflexion commune concernant l'avenir de notre manifestation.

L'un des constats est sans surprise: le manque grandissant de bénévoles d'année en année. Voilà pourquoi aujourd'hui, chers habitants de Grandvillard, nous vous lançons un appel. Oui, nous avons besoin de vous, de votre aide, de vos bras, de vos sourires et de votre enthousiasme pour faire perdurer une manifestation qui, chaque année, offre la possibilité à un millier de sportifs de découvrir un splendide village et une région à couper le souffle. Il est aussi important de relever que l'entier du bénéfice de cette manifestation est redistribué chaque année à cinq sociétés villageoises. Ceci leur permet d'organiser toutes sortes d'activités à l'attention des habitants de la Commune.

Voilà pourquoi nous terminons ces quelques lignes en vous encourageant dès aujourd'hui à vous annoncer comme bénévole auprès de l'une des cinq sociétés villageoises ci-dessous. De cette manière, vous participerez vous aussi à la réussite et au maintien de notre vieille amie "La Grandvillardine".

Au nom du comité d'organisation

Félicien Favre
Président

Sociétés organisatrices:

Ski-Club Grandvillard
Société d'intérêts villageois
Société de Jeunesse de Grandvillard
Groupement des Dames
Amicale des Pompiers

CARNAVAL DES ENFANTS 2019

Durant le mois de janvier, l'idée de rééditer le « Carnaval de Grandvillard » a été lancée. Un petit groupe de mamans s'est alors formé afin de mettre sur pied l'édition 2019. La date a été fixée au mercredi 27 février 2019. Nous n'avions que quelques petites semaines pour tout organiser.

Très vite, ce jour arriva... un soleil radieux et des températures idéales annonçaient déjà une journée parfaite. Le rendez-vous était donné dans la cour de l'école. Quelle joie de découvrir tous ces petits participants qui avaient revêtu leurs plus beaux costumes.



Notre joyeux cortège s'est promené dans les rues du village avec musique et confettis jusqu'à la nouvelle place communale pour la mise à mort du Rababou, sous l'œil vigilant de notre pompier Florian. Selon la légende, nous pouvons vous annoncer que l'été sera chaud !!!

Tous ces moments ont été immortalisés par Véronique, notre bienveillante photographe, qui a su se faufiler discrètement dans la foule. (Vous pouvez d'ailleurs découvrir ses photos sur le lien :

<https://photos.app.goo.gl/UGbWzVZvaWceZ5hs9>)

La fête s'est poursuivie à la salle communale où nous avons dégusté les délicieux gâteaux confectionnés par de généreux parents et grands-parents ainsi que l'incontournable charcuterie de la Boucherie David Suchet et la délicieuse tresse de la Boulangerie Jean-Luc Delabays.



Pendant ce temps-là, la balayeuse, gracieusement mise à disposition par la société Grisoni-Zaugg SA, sillonnait nos rues afin de leur rendre leur éclat.

Nous avons eu énormément de plaisir à organiser ce « Carnaval des enfants ». La grande participation, la joie et les sourires des enfants nous encouragent à renouveler l'expérience pour les années futures.



Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée :

- La Commune de Grandvillard
- Le Corps des sapeurs-pompiers
- La Société d'Intérêt Villageois
- La Boulangerie Jean-Luc Delabays
- L'entreprise Grisoni-Zaugg SA
- Le Centre Réformé de Charmey
- La Boucherie David Suchet
- La Laiterie Laurent Python
- Véronique Brodard, notre photographe

ainsi que TOUS les participants

A l'année prochaine!



De gauche à droite: Justine Buchs, Marie-Christine Doutaz, Christelle Zenoni, Isabelle Saudan, Aline Oberson Savary, Sophie Bapst Zosso

7. Police du feu



Inauguration tonne-pompe Intyamou



Les sapeurs-pompiers de l'Intyamou ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de leur nouveau véhicule tonne-pompe

*Vendredi 14 juin 2019
Camp militaire de Grandvillard*

Programme :

*Dès 16h30 : activités pour les enfants de l'Intyamou
(prévention incendie et premiers secours avec les samaritains)*

Dès 18h30 : Apéritif villageois

19h00 : partie officielle

avec la présence de Monsieur le Lieutenant de Préfet Vincent Bosson

19h30 : Démonstration



Samedi 15 juin 2019, le CSPi Bas-Intyamou organise les 3èmes joutes inter-pompiers de la Gruyère.

Venez nombreux encourager les équipes dès 8h00

Toute la journée, activités pour les enfants, bars, snacks, ...

Vers 11h30 : démonstration des jeunes sapeurs-pompiers de la Gruyère

Présence de Monsieur le Préfet Patrice Borcard

Annonces de feu - Avis aux propriétaires, entrepreneurs et personnel forestiers

L'incinération de déchets verts est interdite en forêt (art. 26a et 26b OPair). Dans des situations exceptionnelles, comme par exemple la lutte contre le bostryche, le Service des forêts et de la faune (SFF) peut délivrer des autorisations spéciales pour l'incinération des rémanents de coupe. A noter que, s'agissant d'une affaire de police forestière, seul le SFF a la compétence de délivrer une telle autorisation. Souvent, des feux allumés en forêt sans information préalable des instances concernées, et laissés parfois sans surveillance, sont annoncés au numéro d'urgence 118 par des promeneurs inquiets et bien intentionnés, ce qui provoque la mobilisation des sapeurs-pompiers et de la Police cantonale. De telles interventions provoquent des frais qu'il serait facile d'éviter. **Une annonce préalable de chaque feu est obligatoire !** Avant l'allumage, l'accord formel doit être donné par le forestier de triage responsable. En cas de désaccord, aucun feu ne peut avoir lieu.

Pour vos annonces de feu, nous vous prions de prendre contact directement avec M. Alex Beaud au 079 435 11 50.

8. Réfection des sentiers pédestres



**volontaires
montagne**
Essentielle,
nous sommes
des montagnes

Un projet conjoint de:



Schweizer Berghilfe
Aide Suisse aux Montagnards
Aiuto Svizzera alle Montagna
Ajid Suisse per la Montagna



SAB

Alain Peter
Coordinateur pour la Suisse romande
Grand-Rue 15, 1680 Romont FR
026 305 16 88
alain.peter@volontairesmontagne.ch

www.volontairesmontagne.ch

Version 27.03.2019 ap.

Réfection de trois tronçons de sentier pédestre

du lundi 3 au samedi 8 juin 2019

Cabane de Bounavaux

Travaux à effectuer pour :

Grandvillard, la commune

Avec le concours de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) et la section de La Gruyère du Club Alpin Suisse (CAS)

1. Inscription auprès du coordinateur Volontaires montagne (contacts en haut à droite) qui organisera le groupe.
2. Prise en charge sur place et encadrement par le bénéficiaire durant la durée des travaux



Inscriptions individuelles ou groupes 3-4 personnes

Trois tronçons de sentier proches de la Cabane Bounavaux doivent faire l'objet de travaux d'entretien avant la nouvelle saison.



Il s'agit avant tout d'intervenir pour redonner un gabarit correcte au sentier dans des secteurs d'accumulation de matériaux érodés. Travaux légers à la pelle et à la pioche.

Nous cherchons à constituer une équipe d'une dizaine de personnes pour effectuer ces travaux d'entretien avec l'appui des services communaux de Grandvillard et de la section CAS La Gruyère pour l'intendance à la cabane Bounavaux.

Ce projet est soutenu par l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT)

Conditions d'engagement :

- Déplacements individuels à coordonner. Transports publics à disposition. A charge des participants.
- Travaux à effectuer en équipe à l'extérieur.
- Equipement personnel adapté aux conditions météorologiques. Bonnes chaussures de marche.
- Equipement de travail à charge des bénévoles : 1-2 paires de bons gants de travail en cuir.
- Pension complète et boissons sans alcool offertes contre le travail. Logement en dortoirs mixtes.
- Prévoir un « sac à viande » ou un cocoon pour le dortoir
- Les bénévoles doivent être affiliés à une assurance accident.

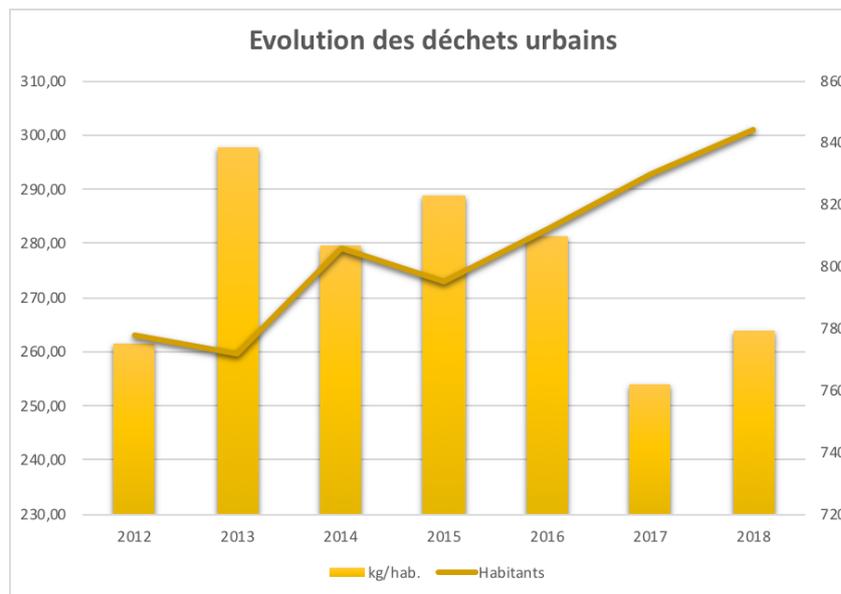
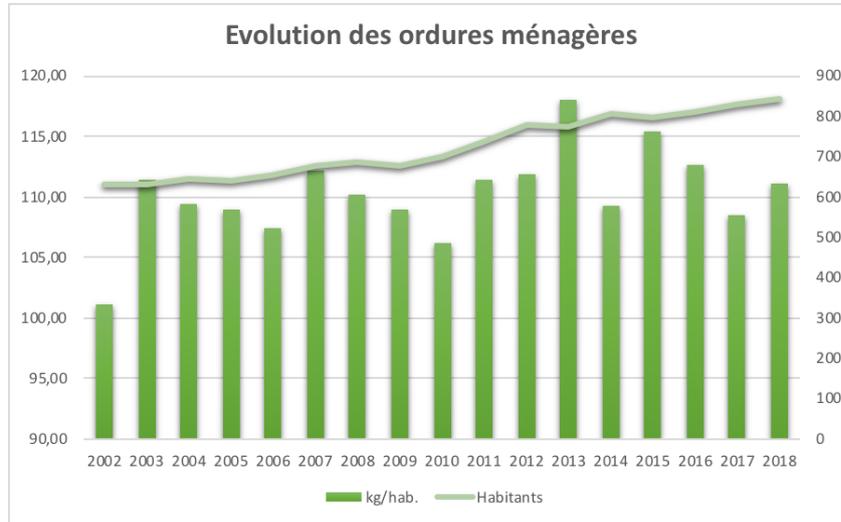
• Volontaires montagne décline toute responsabilité en cas d'accident.







9. Gestion des déchets



Statistiques de la Commune de Grandvillard



Nous vous rappelons que la Déchetterie intercommunale des Auges n'est pas une place de jeu et que les enfants s'y trouvent sous la responsabilité de leurs parents.



La déchetterie sera exceptionnellement FERMÉE le samedi 14 septembre 2019 (course de VTT Open Bike).

10. Energie

Vraiment durable notre alimentation?



Une série de 14 vidéos pour se régaler en préservant l'environnement et en économisant de l'énergie sont à découvrir sur

www.energie-environnement.ch

Energie-environnement.ch, la plate-forme d'information des services de l'énergie et de l'environnement des cantons romands, diffuse une série de vidéos traitant de notre alimentation et de son impact sur notre environnement. Largement documentés et très didactiques, ces petits films permettent d'avoir une vision globale sur le sujet.

Baptisées "Vraiment durable, notre alimentation ?", ces capsules humoristiques et décalées montrent que, par des comportements simples, accessibles à toutes et tous, nous pouvons profiter d'une alimentation savoureuse et variée, tout en respectant la planète et en effectuant des économies d'énergie.

11. Conférence "Rénover votre bâtiment"

En collaboration avec Energie-FR, une conférence sera organisée cet automne pour tous les habitants de l'Intyamon. Vous serez informés en temps opportun par la distribution d'un "tous ménages".

Rénover votre bâtiment

Oui, mais comment ?

INTERVENANTS
—
ANDRÉ LEHMANN
EFFITEAM SÀRL
ROLF BOSCHUNG
PLANAIR SA

Séance d'information pour les propriétaires de bien(s) immobilier(s) au sujet du Programme Bâtiments Fribourg organisée par Energie-FR, en collaboration avec le Service de l'énergie et les communes du canton de Fribourg.

Démarche pour la rénovation

Quelles subventions ?

Remplacement d'un chauffage : questions essentielles

Apéro-discussion : échanges avec les experts



Le Programme Bâtiments Fribourg

ETAT DE FRIBOURG Service de l'énergie SA
STAAT FRIEBURG Amt für Energie SA

12. En forêt, le respect s'impose



Nous vous rappelons qu'en forêt, les chiens doivent être tenus en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet.



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Couper des arbres est utile à la nature. Et à nous toutes et tous.

La saison de bûcheronnage commence. Les coupes de bois et les travaux sylvicoles sont utiles à la vitalité et à la stabilité de nos forêts. Attention toutefois: lorsqu'on abat des arbres, le danger guette!

La quantité de bois récoltée l'hiver prochain sera moins élevée que d'autres années. Suite aux tempêtes de janvier et aux attaques de bostryches durant la sécheresse estivale, d'importants volumes de bois attendent déjà d'être transformés. Des coupes sont néanmoins prévues ça et là pour rajeunir et entretenir des forêts de protection, éliminer des arbres malades ou alimenter des chauffages.

En Suisse, on ne prélève jamais plus de bois en forêt qu'il n'en pousse. La loi l'exige ainsi. En outre, toute coupe est soumise à autorisation. Il est indispensable d'exploiter la forêt selon les règles de durabilité, afin qu'elle puisse continuer à assurer l'ensemble de ses fonctions. Les 6000 spécialistes suisses du secteur forestier bénéficient d'une formation poussée. Ils accomplissent une mission formidable, au service de la communauté, mais qui n'est pas sans dangers.

L'accès à nos forêts reste en principe ouvert durant la saison des coupes. Toutefois, les communes et les propriétaires mettent en garde les personnes qui fréquentent leurs forêts: elles doivent rester à distance des chantiers de coupes et de la zone dangereuse qui les entourent, afin de ne pas risquer leur vie et de permettre au personnel forestier de rester concentré sur son ouvrage. Concrètement, il convient:

- De respecter les barrages, absolument, car «Chemin barré, vie en danger»
- D'être attentif aux triangles de signalisation qui valent avertissement «Passage autorisé, prudence exigée»
- De suivre les indications du personnel forestier
- De rester à l'écart des chantiers de coupe les week-ends aussi. Le danger ne prend pas de congé.
- De ne pas escalader les piles de bois. C'est très périlleux.



Illustration: Max Spring in Savoir-vivre en forêt de la Communauté de travail pour la forêt (AWICTF)

13. Stages AGRIVIVA 2019

L'association "Agriviva" organise et coordonne des stages pour jeunes de 14 à 25 ans sur des exploitations agricoles.

Vivre dans une famille paysanne permet des échanges culturels et constitue pour les jeunes un mélange de formation, de loisirs utiles, d'aide, d'expérience et de découvertes.

Les places de stage disponibles sont affichées sur le site www.agriviva.ch.

Notre but

Les jeunes s'engagent activement à la ferme et découvrent les multiples facettes de la nature - avec à la clef des expériences et des rencontres inoubliables.

Familles paysannes



Extrait du site internet www.agriviva.ch

14. Concept communal en faveur des seniors

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. Avec le déploiement de la politique "Senior+" de notre canton, les districts et les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences dans ce domaine. La loi sur les seniors (LSen) précise que les communes ont jusqu'en 2021 pour élaborer des concepts communaux et des mesures concrètes en faveur des seniors.

Comment en est-on arrivé à cette exigence cantonale? Pour faire simple, le nombre de personnes âgées de plus de huitante ans va doubler d'ici 2030. Or, il ne sera pas possible de doubler les offres médico-sociales telles que les EMS en particulier. La solution passe donc par une amélioration de la qualité de vie des seniors afin de retarder toute prise en charge médico-sociale (soins à domicile et/ou EMS). Les communes doivent donc apporter des réponses concrètes dans les domaines de l'habitat, de la mobilité, de la participation à la vie en société, de la santé au sens large afin de favoriser l'autonomie la plus longue possible de nos aînés.

Face au besoin de développer des solutions originales pour soutenir le maintien à domicile et au souhait d'intégrer les personnes âgées dans les processus décisionnels, les communes gruériennes ont le devoir de constituer des commissions seniors qui auront pour tâches de concrétiser la politique de la vieillesse dans son ensemble et de mettre en place des mesures concrètes en faveur des seniors.

Les domaines prioritaires d'intervention sont:

- les infrastructures, l'habitat et les services
- l'accompagnement social
- la vie associative et communautaire
- l'information et la communication
- le développement personnel

Dans ces domaines, la commune est la mieux placée pour renforcer ou développer l'existant. L'activité des commissions seniors se concentrera autour du recensement de l'existant, de la compréhension des besoins des aînés et l'élaboration de propositions aux communes.

Après prise de contact avec plusieurs citoyens, les personnes suivantes ont accepté de faire partie de la commission Seniors de notre commune :

- Marie Borcard
- Philippe Mercier
- Léonard Jaquet
- Marc-Olivier Benninger

Le Conseil communal les remercie sincèrement pour l'intérêt qu'elles portent à la politique communale en faveur des aînés. Leur rôle sera de recenser les prestations (ce qu'offre notre commune pour les seniors), d'évaluer les besoins spécifiques des personnes âgées et d'établir un plan de mesures. Ces informations permettront de poser le cadre général (concept communal en faveur des seniors). Suzanne Cosandey, conseillère communale, fera également partie de cette commission.

Suzanne Cosandey,
conseillère communale

17. Association "Les plus beaux villages de Suisse"

**Trois nouvelles entrées dans le cercle des plus beaux villages de Suisse en 2018:
Aarburg (AG), GRANDVILLARD (FR) et Schwelibrunn (AG)**

"Né d'une mère nature généreuse, la vallée de l'Intyamon, et d'un père protecteur, le massif des Vanils, **Grandvillard** est le doyen d'une fratrie de villages gruériens nichés dans un paysage pastoral de toute beauté, au cœur du Parc naturel régional Gruyères-Pays-d'Enhaut.

Le village a conservé les traces d'une activité paysanne prospère où des habitants ont fait fortune dans l'or blanc, lequel a servi à confectionner de délicieux fromages exportés au prix fort dans les pays voisins autrefois en guerre. Alors que le gruyère acquit une renommée internationale, les riches commerçants affichaient leur réussite dans la construction de somptueuses demeures encore visibles aujourd'hui.



Au total, 14 bâtisses d'exception, réunies dans un parcours découverte de 2km, sont classées à l'inventaire national et témoignent de l'extraordinaire patrimoine architectural qui parsème les rues du village, lequel affiche fièrement son caractère rural à travers les nombreuses poyas, les outils d'antan, les portes en bois sculpté et les arrangements floraux qui ornent si délicieusement les façades des maisons."

(tiré d'une publication "Les plus beaux villages")

www.beauxvillages.ch

A ce jour, 36 villages d'exception répartis dans 13 cantons (17 en Romandie, 14 en Suisse allemande et 5 en Suisse italienne) ont souscrit à la charte de qualité de l'Association marquant de ce fait leur volonté de préserver leur patrimoine remarquable tout en assurant un développement touristique et économique durable.

18. Transports publics



20.264 Bulle–Estavannens–Grandvillard

Lundi–Vendredi sauf fêtes générales

	26401	26403	26405	26407	26409	26411	26413	26415
→ Romont 254 RE		623	723	1123	1523	1623	1723	1823
Bulle	○	641	741	1141	1541	1641	1741	1841
Bulle, gare	26401	26403	26405	26407	26409	26411	26413	26415
Bulle, St-Denis	549	649	749	1149	1554	1649	1749	1849
La Tour-de-Trême, Centre	554	654	754	1154	1559	1654	1754	1854
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	555	655	755	1155	1600	1655	1755	1855
Epagny, Motel	556	656	756	1156	1601	1656	1756	1856
Epagny, village	557	657	757	1157	1602	1657	1757	1857
Enney, zone d'activités	600	700	800	1200	1605	1700	1800	1900
Estavannens, Dessus	601	701	801	1201	1606	1701	1801	1901
Estavannens, Dessous	602	702	802	1202	1607	1702	1802	1902
Grandvillard, Lormo	606	706	806	1206	1611	1706	1806	1906
Grandvillard, village	○	611	711	811	1211	1616	1711	1811
← Grandvillard, village	26402	26404	26406	26408	26410	26412	26414	26416
Grandvillard, Lormo	613	715	815	1245	1617	1715	1815	1915
Estavannens, Dessous	614	716	816	1246	1618	1716	1816	1916
Estavannens, Dessus	619	721	821	1251	1623	1721	1821	1921
Enney, zone d'activités	620	722	822	1252	1624	1722	1822	1922
Epagny, village	622	724	824	1254	1626	1724	1824	1924
Epagny, Motel	625	727	827	1257	1629	1727	1827	1927
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	626	728	828	1258	1630	1728	1828	1928
La Tour-de-Trême, Centre	627	729	829	1259	1631	1729	1829	1929
Bulle, St-Denis	629	731	831	1301	1633	1731	1831	1931
Bulle, gare	○	632	734	834	1304	1636	1734	1834
Bulle	639	741	841	1311	1643	1741	1841	1941
Romont 254 RE	○	707	807	907	1320	1650	1750	1850
		707	807	907	1337	1707	1807	1907

Bus de nuit voir 20.266

↳ Toutes les courses
☎ 026 35 10 200

TPF, 1701 Fribourg
Centrale ☎ 026 35 10 200
www.tpf.ch
service.clients@tpf.ch

20.266 Bus de nuit–Intyamon

	26601	26603	26605
→ Bulle, gare routière	2114	102252	112352
Bulle, Place des Alpes	2115	2253	2353
Bulle, St-Denis	2116	2254	2354
Bulle, jardin Anglais	2116	2254	2354
La Tour-de-Trême, St-Michel	2117	2255	2355
La Tour-de-Trême, Centre	2118	2256	2356
La Tour-de-Trême, Ronclina	2119	2257	2357
Le Pâquier-Montbarry, gare	2121	2259	2359
Gruyères, gare	2124	2302	002
Epagny, Croix-Blanche	2126	2304	004
Enney, zone d'activités	2128	2306	006
Estavannens, Dessus	2130	2308	008
Estavannens, Dessous	2131	2309	009
Grandvillard, Lormo	2134	2312	012
Grandvillard, village	2136	2314	014
Villars-sous-Mont, gare	2140	2318	018
Neirivue	x 2142	2320	020
Albeuve	x 2144	2322	022
Montbovon	○	102329	11029
← Montbovon	26602	26604	26606
Lessoc	x 2210	122333	11040
Albeuve	x 2212	2335	042
Neirivue	x 2213	2336	043
Villars-sous-Mont, gare	x 2215	2338	045
Enney, village	2217	2340	047
Epagny, Croix-Blanche	2220	2343	050
Gruyères, gare	2223	2346	053
Le Pâquier-Montbarry, gare	2225	2348	055
La Tour-de-Trême, Ronclina	2228	2351	058
La Tour-de-Trême, Centre	2230	2353	100
La Tour-de-Trême, St-Michel	2231	2354	101
Bulle, jardin Anglais	2232	2355	102
Bulle, St-Denis	2233	2356	103
Bulle, Place des Alpes	2234	2357	104
Bulle, gare routière	○	12002	1109

10 ①–④, ⑦
11 ⑤/⑥, ⑥/⑦
12 ①/②–④/⑤, ⑦/⑧

↳ Toutes les courses
☎ 026 35 10 200

TPF, 1701 Fribourg
Centrale ☎ 026 35 10 200
www.tpf.ch
service.clients@tpf.ch

Cartes journalières "Commune"

Deux cartes journalières sont à disposition auprès de la Cafétéria du Home de la Vallée de l'Intyamon, à Villars-sous-Mont. Le prix est fixé à CHF 45.00 par jour et par unité. Ces cartes permettent de voyager sur les réseaux CFF, TPF et d'autres compagnies de transport.

Réservation par téléphone:

Tous les jours, de 10h00 à 10h50 et de 11h20 à 17h45, au 026 928 44 45.

Disponibilité des billets par date:

Portail AGFlexi: <http://www.sugarcube.ch/agflexi>



19. Annonce de fermeture de route



Commune de Haut-Intyamon

AVIS DE TRAVAUX

Route du Buth - Lessoc

Réfection de la route / Adduction d'eau et défense incendie

Du 24 avril au 10 mai 2019

Route fermée entre l'école et la croisée du stand de tir

Liaison impossible entre Grandvillard et Lessoc. Circulation déviée par la route cantonale. Voir plan de situation.

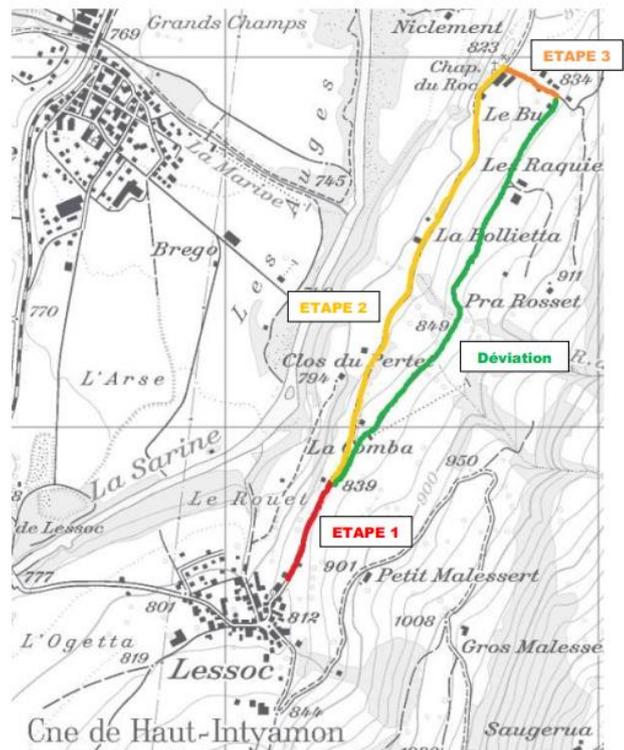
Du 13 mai au 26 juillet 2019

Route fermée entre la croisée du stand de tir et le Buth.

Circulation déviée par la route du stand de tir. Voir plan de situation.

Se référer à la signalisation mise en place. Merci de votre compréhension.

Route du Buth - Restriction de circulation suite aux travaux



ETAPPE 1: Du 24 avril au 10 mai 2019 Route fermée. Liaison impossible entre Lessoc et Grandvillard.

ETAPPE 2: Du 13 mai au 26 juillet 2019 Circulation déviée par la route du stand de tir (en vert).

ETAPPE 3: 19 août au 13 septembre 2019 Route fermée au Buth entre la chapelle et la colonie. Accès privés maintenus à l'avancement.

Pour toute question : contacter Privet Cédric (Conseiller communal) 076 / 392.45.97



N'oubliez pas de consulter régulièrement le site www.grandvillard.ch

Vous y trouverez de nombreuses informations!

Marche à suivre pour vous **abonner aux actualités** au fur et à mesure de leur publication:

- ouvrir le site www.grandvillard.ch;
- se rendre en bas à droite de la page d'accueil;
- entrer une adresse e-mail valable et valider en cliquant sur "Je m'abonne".



The screenshot shows the homepage of the Grandvillard website. At the top right, there is a search bar and a 'MAP' button. The main content area is divided into several sections:

- ACTUALITÉS:** Lists recent news items such as 'Subside de formation', 'Réduction des primes d'assurance-maladie 2019', and 'Mise à l'enquête publique du 26 octobre au 9 novembre 2018'.
- Infos Locales:** A weather widget showing the current time (13:19) and temperature (10°C) for today, and forecasts for the following days.
- Orientation par thèmes:** A grid of links categorized by 'COMMUNE', 'VIE LOCALE', 'ADMINISTRATION', 'SERVICES', 'AFFAIRES SOCIALES', and 'GUICHET VIRTUEL'.
- ADMINISTRATION COMMUNALE:** Contact information for the commune, including the address (Rue St-Jacques 6), phone numbers, and email.
- LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS:** A calendar view showing upcoming events for November, such as 'Société de Tir - Soirée des résu...', 'FC Haute-Gruyère - Loto à Pringy', and 'Société d'Intérêt Villageois'.
- LIENS:** A list of links to other pages like 'COMMUNES VOISINES', 'ECOLES', 'MEDIA', 'PRATIQUE', 'SITES OFFICIELS', and 'TOURISME'.
- DEFIBRILLATEUR:** Information about the location of the defibrillator in the administrative building.

At the bottom of the page, there is a dark navigation bar with several sections:

- ADMINISTRATION COMMUNALE:** Repeats the contact information.
- TÉLÉPHONE ET FAX:** Lists phone and fax numbers for different services.
- HEURES D'OUVERTURE:** Shows the opening hours for different days of the week.
- ABONNEZ-VOUS À NOS ACTUALITÉS:** A subscription form with an email input field and a 'JE M'ABONNE!' button, which is circled in red in the image.

